

EN CHANTIER



**Violences urbaines
des réponses immédiates s'imposent**



Juillet 2023

Ce livret est un support de débats et de discussion.

Table des matières

Introduction	p4
1. Solidarité face à l'urgence de la reconstruction des centres-villes et centres-bourgs.	p6
2. Une politique de transformation des quartiers pour faire « République ensemble »	p7
3. Sortir la jeunesse de la désespérance	p9
4. Protéger les élus de la République	p10
5. Accompagner les familles monoparentales plutôt que les sanctionner	p11
6. Sécurité : réformes profondes et retour d'une vraie police du quotidien	p12

Introduction

La mort d'un jeune de 17 ans lors d'un contrôle de police à Nanterre et les dégradations qui sont ensuivies ont suscité un légitime émoi dans l'opinion publique. Cette crise est le révélateur de nombreux échecs dans les politiques publiques menées depuis plusieurs décennies et souligne encore plus la faillite de la politique conduite par Emmanuel Macron depuis six ans.

Les deux quinquennats d'Emmanuel Macron ont été pour beaucoup dans les tensions qui traversent notre société : absence de politique à destination de la jeunesse, abandon de la politique de la ville, renoncement à une politique d'accès aux services publics de qualité pour l'ensemble des Français et sur l'ensemble du territoire, défaut de dialogue avec les élus et les acteurs locaux, mépris du Parlement, politique économique et fiscale injuste au détriment des Françaises et Français les plus fragiles, etc. Une part croissante du pays a le sentiment légitime d'être ignorée et méprisée.

Emmanuel Macron est donc responsable de ce qu'il a défait depuis 6 ans, à commencer par la promesse républicaine du progrès social et de la solidarité. Il porte également la responsabilité d'avoir abimé constamment le lien entre les Français et le fonctionnement de notre démocratie, en négligeant les corps intermédiaires et le vivier de celles et ceux qui incarnent la République : organisations syndicales,

milieux associatifs, maires, Parlement. Il a suscité le découragement de celles et ceux qui la servent tous les jours, en étant sourd à leur malaise : enseignants, infirmières et acteurs des urgences, travailleurs sociaux, forces de l'ordre, pompiers, etc...

La vision verticale du pouvoir chère à Emmanuel Macron aura enfoncé la France dans une succession de crises sociales particulièrement aiguës, qu'ont symbolisé le mouvement des gilets jaunes, le passage en force de la réforme sur les retraites, l'embrassement des villes grandes et petites suite à la mort dramatique du jeune Nahel.

Voir dans ces violences soudaines, le problème des quartiers difficiles serait une erreur, tant ces événements ont touché l'ensemble du territoire et de nos communes. Ils ont comme dénominateur commun le sentiment d'abandon des moins favorisés, ce qui correspond aujourd'hui à une majorité de Français. Pointer du doigt les parents comme responsables de ces débordements, c'est oublier que ces familles sont souvent obligées de multiplier les emplois faute de pouvoir en trouver un qui offre une rémunération qui permet de vivre décemment. Remettre en cause les comportements de certains membres des forces de l'ordre et vouloir améliorer la formation et le contrôle de ces derniers c'est rétablir aux yeux de tous les Français l'idée d'une police républicaine, respectueuse de chacun.

Au final, c'est le modèle républicain construit sur la triple ambition de l'unité de la nation, de l'émancipation des indi-

vidus et de conquêtes économiques et sociales qui est interrogé. Il est urgent de sortir de la société de défiance et de reconstruire le lien républicain entre les Français.

Parce que nous sommes particulièrement attachés à ces principes, nous condamnons sans aucune ambiguïté les violences dont nous avons été témoins, notamment à l'égard des symboles de la République. Elles ne font qu'aggraver la situation actuelle, enfoncent les territoires déjà en difficulté et affectent des femmes et des hommes qui dédient leur vie aux autres. La République doit être protégée, tout comme celles et ceux qui l'incarnent et la servent. Que des mairies, des bibliothèques, des commerces de proximité, des familles d'élus soient pris pour cible est inacceptable.

Le modèle républicain porte en lui les ressources pour s'adapter à notre société, pour faire vivre la mixité sociale, le progrès et le partage. Encore faut-il porter ce projet et viser l'amélioration de notre modèle social.

Emmanuel Macron avait lancé ses « 100 jours d'apaisement », mais sans perspective nouvelle pour rétablir le lien perdu avec certains territoires et rompre avec ce sentiment de relégation, sans vision pour la France, sans projet à proposer aux Français.

Le 3 juillet dernier, nous avons demandé à la Première ministre, sans succès, la tenue d'un débat au Parlement pour partager les diagnostics et débattre des solutions. Le silence de l'exécutif est sidérant : pas une seule prise de parole du chef de

l'Etat à l'attention du peuple français. Le gouvernement a réuni un Conseil interministériel des villes (CIV). Aucune annonce concrète qui traduirait un changement de politique ou donnerait ne serait-ce que quelques perspectives.

Reconstruire est la priorité du moment, pour aider celles et ceux qui ont perdu beaucoup avec ces destructions. Nous demandons notamment un fonds exceptionnel d'aide à la reconstruction pour les collectivités, une indemnisation « voitures brûlées » pour les citoyens, un accompagnement significatif du secteur des assurances pour tous les commerces détruits, pillés ou empêchés de poursuivre leur activité

D'autres mesures que nous portons doivent pouvoir être concrétisées dès la rentrée :

- le renforcement de la protection des élus et d'une manière générale de toute personne chargée d'une mission de service public ;
- le renforcement des moyens des collèges et lycées dont les conditions d'enseignements et d'études n'ont cessé de se dégrader depuis 5 ans ;
- l'accompagnement des familles monoparentales, plutôt que d'appeler à les sanctionner ;
- la tenue d'un Conseil interministériel des villes avec des propositions fortes ;
- la nécessité de réformes profondes et d'un retour d'une vraie police du quotidien car la question « sécurité » a pris une place particulière dans le débat public.

1 SOLIDARITÉ FACE À L'URGENCE DE LA RECONSTRUCTION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS.

Renforcer la République dans l'ensemble des territoires nécessitera sans conteste une approche budgétaire renouvelée. Il nous semble désormais nécessaire de suivre la localisation des dépenses publiques engagées dans le cadre des politiques publiques générales : les quartiers ne doivent pas relever des seules politiques zonées et de leurs financements. Il faudra également agir en renforçant les moyens financiers mobilisés : **la politique d'économies perpétuelles ne permet pas de mobiliser les financements suffisants pour atteindre les objectifs de développement solidaire et de cohésion sociale sur l'ensemble des territoires.**

Aux côtés de ce changement de logique, le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain propose plusieurs dispositifs d'urgence :

Nous porterons, dès la rentrée de septembre, dans le cadre des discussions budgétaires, la mise en place d'un **fonds exceptionnel d'aide à la reconstruction** en faveur des collectivités, pour résorber au plus vite les dégâts occasionnés par les émeutes dans l'espace public et sur les bâtiments publics. Cela devra s'accompagner d'un déplafonnement temporaire du tremplin travail solidarité (TTS), pour aboutir à une baisse du reste à charge des collectivités territoriales dans cette situation exceptionnelle. Nous proposerons enfin une contemporanéisation du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et une réflexion sur son assiette afin de pouvoir incorporer l'ensemble des biens détruits, pour accélérer le lancement de ces travaux, comme cela a été le cas par exemple en 2005.

En ce qui concerne les dégâts subis par les particuliers et les entreprises, nous proposons notamment la création d'une indemnisation « voitures brûlées », sur financement public, par dotation, **du reste à charge des particuliers qui ont subi une destruction de véhicule.**

De plus, nous souhaitons qu'un dialogue rapide soit engagé avec le secteur de l'assurance pour accélérer les indemnisations, en mobilisant éventuellement des garanties de l'État et une cellule d'accompagnement au sein des services de l'Etat pour ne laisser aucun commerçant ou artisan sans solution.

Pour financer l'ensemble de ces mesures, nous proposons en premier lieu une hausse de la péréquation horizontale, afin de faire jouer la solidarité entre les collectivités les plus aisées et celles qui sont plus populaires. Mais parce que les collectivités ne peuvent pas tout financer, nous proposons que cette péréquation soit accompagnée par le recul d'un an de la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), ce qui permettrait de dégager mécaniquement environ 4 milliards d'euros pour engager un choc d'investissement dans nos quartiers populaires.

2 UNE POLITIQUE DE TRANSFORMATION DES QUARTIERS POUR FAIRE « RÉPUBLIQUE ENSEMBLE »

Que de temps perdu pour les quartiers prioritaires malgré la détresse et les inégalités sociales vécues dans ces territoires fragiles et aggravées par les crises successives, malgré les appels répétés des élus et acteurs de terrains fortement mobilisés !

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), la pauvreté touche en moyenne 40% des populations. Les 1514 QPV regroupent 5,4 millions d'habitants dont 40 % ont moins de 25 ans (alors que les moins de 25 ans représentent 29 % de la population hors QPV).

La part des collégiens et lycéens appartenant à une catégorie sociale défavorisée est de 60 % contre moins de 25 % hors QPV. Quant à l'objectif de plein emploi affiché par le Gouvernement, celui-ci est loin d'être une réalité dans les quartiers avec un taux de chômage qui est 2,7 fois supérieur dans les quartiers populaires.

Dans le même temps, 40 % des QPV n'ont pas de crèche, 50 % de médecins spécialistes en moins.

25 % de familles monoparentales dans les QPV.

On réalise à quel point la promesse d'égalité de la République, apparaît loin et irréaliste pour celles et ceux qui vivent dans ces territoires. La rupture sociale et la pauvreté sont un terreau sur lequel prospère la méfiance et le rejet de la République.

Certes des moyens ont été mis sur la table mais sans véritable cohérence ni évaluation... et ils viennent trop souvent combler les carences de l'État : « Ce que les habitants des banlieues veulent c'est du droit commun, c'est d'avoir la possibilité d'avoir des écoles, des lieux de santé à la hauteur, de l'emploi et des logements à la hauteur mais aussi une sécurité et des policiers qui respectent les habitants. »

Mohamed Mechmache (président du collectif *ACLeFeu*, association créée à Clichy-sous-Bois au lendemain des émeutes de 2005).

Nos propositions pour la rentrée 2023

Réunion d'un Conseil interministériel des villes (CIV) pour cette fois dégager des solutions concrètes et acter que le CIV est réuni tous les 6 mois (il n'avait pas été réuni depuis janvier 2021 !)

La renégociation en cours des contrats de ville 2024/2030 doit être l'occasion de repenser collectivement « l'esprit » de la politique de la ville.

À moins de 6 mois de leur échéance, le manque de visibilité sur les futurs contrats de villes « Quartiers 2030 » est stupéfiant. La politique de la ville doit prendre appui sur une stratégie propre, des moyens dédiés et des outils innovants, élaborés en concertation avec les élus, acteurs locaux et les citoyens.

La future géographie prioritaire doit prendre en compte la réalité de la situation des habitants et leur niveau de pauvreté dans la durée mais il faut éviter de sortir certains quartiers des dispositifs et mettre en place un dispositif des quartiers en veille active dynamique.

Enfin, il faut des garanties sur les moyens financiers et proposer une nouvelle trajectoire.

Sans délai : un plan d'urgence pour les banlieues élaboré en pleine concertation avec les élus de ces territoires pour rendre effectif les droits élémentaires à l'éducation, à la sécurité, à la santé, aux sports, à la culture et à l'emploi qui doivent être une réalité pour toutes et tous. La politique de la ville vient en complément du droit commun et non pas en remplacement.

3 SORTIR LA JEUNESSE DE LA DÉSESPÉRANCE

Si l'école ne permet plus d'assurer la mobilité sociale, c'est l'ensemble de notre modèle de progrès social et démocratique qui est en danger. L'âge moyen des émeutiers - entre 17 et 18 ans - mais parfois plus jeunes encore, nécessite une réaction immédiate en termes d'éducation.

Sous Emmanuel Macron, 8 500 postes ont été supprimés dans le secondaire ces cinq dernières années. C'est l'équivalent de 160 collèges !

Le manque d'attractivité du métier d'enseignant se traduit par un manque d'effectif de plus en plus criant : il manquera ainsi entre 600 et 800 enseignants faute de candidats pour la seule académie de Créteil par exemple. Comment peut-on faire croire que l'ascension sociale se fera sans formation, éducation, ouverture d'esprit et l'apprentissage ?

Avec un salaire médian de début de carrière de 27 700 € pour les professeurs, la France se situe en queue de peloton au sein des pays d'Europe de l'ouest : en Belgique, Irlande, Espagne, Pays Bas, Autriche, en Finlande, en Suède... les salaires de celles et ceux qui débutent oscillent entre 30 000 et 40 000 €, contre à peine plus de 20 000€ en France.

Nos propositions : des moyens renforcés pour le secondaire dès la rentrée de 2023

- des moyens et effectifs supplémentaires dans tous les territoires qui ont subis des émeutes ;
- la revalorisation effective sans condition de 25% pour tous les enseignants ;
- le soutien renforcé aux collectivités territoriales volontaires qui veulent s'engager dans un plan pour la mixité sociale dans les collèges ;
- l'intensification du déploiement des écoles de la deuxième chance, dédiées aux jeunes de 16 et plus, sortis du système scolaire, afin de renforcer leur maillage territorial ;
- la sécurisation du financement des associations d'éducation populaire ;
- la promotion du collectif et de la mixité sociale dans le service civique.

Nous proposons d'ancrer davantage le service civique dans les parcours des jeunes et de renforcer son attractivité : véritable projet de société, il répond aux enjeux de cohésion nationale, de soutien aux réseaux associatifs et publics, d'insertion citoyenne et professionnelle de nos jeunes dans leurs diversités.

4 PROTÉGER LES ÉLUS DE LA RÉPUBLIQUE

Face aux crises, les maires sont en première ligne. Au point de se trouver aujourd'hui être pris pour cible, menacés, agressés, jusqu'à leur domicile. Il y a quelques semaines, après des mois de harcèlement par un collectif d'extrême-droite opposé à l'installation d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile, le domicile du maire de Saint-Brévin était incendié. Plus récemment, dans le contexte des émeutes qui ont éclaté après la mort du jeune Nahel, une bande d'individus lançaient contre le portail du domicile du maire de l'Hay-les-Roses, une voiture-bélier enflammée destinée à incendier le pavillon.

Parce qu'ils représentent la République, les élus locaux et notamment les maires, sont aujourd'hui les victimes d'agressions et de menaces de plus en plus récurrentes et de plus violentes. L'État doit être à leur côté.

Dans le prolongement du plan à 5 millions d'euros pour protéger les maires nous proposons d'agir sans délai pour renforcer les sanctions contre les auteurs d'agressions physiques et verbales.

Renforcer l'arsenal législatif.

Des sanctions plus lourdes : lorsque les faits sont commis contre une personne investie d'un mandat électif public, les sanctions doivent être rehaussées, comme elles le sont déjà quand les faits sont commis contre un magistrat, un policier ou un sapeur-pompier. Les auteurs d'agressions, de menaces, de harcèlement à l'égard d'élus locaux doivent savoir qu'ils encourent une peine sévère. Une aggravation des peines est une réponse nécessaire et proportionnée à la gravité des sanctions, mais cela ne saurait évidemment suffire pour enrayer l'augmentation continue des violences contre les élus. C'est toute la chaîne pénale et judiciaire qui doit être mobilisée.

Un délai de prescription allongé : les agressions et violences commises à l'encontre des élus locaux ne sont pas seulement physiques ; elles s'expriment également sur les réseaux sociaux. Nous proposons de relever le délai de prescription qui encadre les délits de diffamations et d'injures. Actuellement ce délai est extrêmement bref, de trois mois seulement à compter de la première publication. Cela confère une totale impunité aux personnes qui, sur les réseaux sociaux, diffament ou injurient les élus locaux car ces derniers n'ont ni le temps ni les moyens de procéder à une veille numérique qui leur permettrait de prendre connaissance de ces faits délictueux. Le délai de prescription doit être porté à un an pour les délits de diffamation et d'injures commis à l'encontre des élus locaux.

Faciliter la protection fonctionnelle.

Actuellement, elle n'est ouverte qu'aux maires et aux conseillers municipaux le suppléant ou ayant reçu délégation. Parce que les auteurs d'agressions ou de violences ne distinguent pas les élus selon qu'ils ont ou non une délégation, la protection fonctionnelle doit être ouverte à tous les élus locaux, sans considération d'une éventuelle délégation, à la condition d'être mis en cause ès-qualités.

Les conseillers communautaires doivent également pouvoir bénéficier de la protection fonctionnelle.

5 ACCOMPAGNER LES FAMILLES MONOPARENTALES PLUTÔT QUE LES SANCTIONNER

Le président de la République a indiqué le 3 juillet 2023 : « *Il faudrait qu'à la première infraction, on arrive à sanctionner financièrement et facilement les familles.* »¹ Or, de nombreux jeunes adolescents qui ont participé aux violences urbaines sont souvent issus de familles monoparentales, principalement des femmes qui manquent de soutien de la part des pouvoirs publics.

- Plus d'1/3 des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté.
- Ces familles, composées à 85 % de mères seules avec enfants, sont en effet celles qui connaissent le plus de difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
- La part de familles monoparentales vivant dans un quartier prioritaire de la ville est de 25 % en QPV contre 15 % hors QPV.

Notre proposition :

Mettre en place dès la rentrée 2023 un soutien financier renforcé aux collectivités territoriales qui veulent s'engager dans un plan d'accompagnement des familles monoparentales.

¹ prononcé lors d'une visite à des policiers, nuit du 3 au 4 juillet 2023

6 SÉCURITÉ : RÉFORMES PROFONDES ET RETOUR D'UNE VRAIE POLICE DU QUOTIDIEN

Le décès brutal d'un mineur de 17 ans par un tir policier le 27 juin 2023 à Nanterre à la suite d'un contrôle routier doit nous interroger sur la formation des policiers, la maîtrise de la force et le nombre de morts pour refus d'obtempérer. Plusieurs pistes de réflexion peuvent être envisagées pour permettre le retour à la paix publique durable et sortir de ces fléaux qui font monter la pression sociale, conduisent à la surenchère de la violence et abîment l'image de notre pays

- Envisager l'évaluation et la révision de l'article L. 435-1 du CSI qui ne s'apparente en aucune façon à un permis de tuer contrairement à ce que déclarent abusivement les promoteurs de l'abrogation de la loi de 2017 sur l'usage des armes par les policiers et gendarmes. À cet égard, les commissions intéressées de l'Assemblée nationale et du Sénat doivent se saisir de la question et mettre en place une mission d'évaluation des dispositions et des actes réglementaires d'application qui régissent l'usage des armes à feu par les forces de sécurité dans le cas de refus d'obtempérer.
- Se montrer attentif au climat délétère qui règne au sein de la base policière illustré par les propos outranciers des principaux syndicats policiers qui se trouvent au surplus banalisés par le dévoiement sémantique contenu dans les expressions d'élus de droite décomplexés et irresponsables. Face au rapport de force engagé avec leur ministre de tutelle, il convient de rappeler que la police doit rester loyale aux idéaux de la République et attachée aux principes de l'état de droit. En effet, une police est républicaine à partir du moment où elle existe selon la loi. Elle devient alors force publique au service de la République et non un abus de pouvoir de particulier à particulier ou un instrument au profit d'une personne, d'un clan ou d'un parti.
- Examiner les causes de la dégradation générale voire de rupture des relations police/population dans les quartiers dits « difficiles » et y apporter des réponses concrètes. La mobilisation récurrente, souvent disproportionnée, de l'usage de la force par la police nationale favorise le développement d'une « police de guerre ». Il est plus que temps de combattre plusieurs idées fausses : d'une part, que la police représente le dernier rempart d'un « modèle national républicain » assiégé ; d'autre part, que les forces de l'ordre ne peuvent être respectées uniquement parce qu'elles

suscitent la peur, autrement dit, la crainte de représailles physiques. Pour améliorer réellement les relations entre la police et la population, il convient de rallier la majorité des policiers à l'idée qu'il est plus valorisant de garantir la tranquillité et la paix sociale plutôt que de soumettre les citoyens, d'autant plus lorsqu'il s'agit de jeunes de cité trop souvent stigmatisés et essentialisés comme de simples « figures de désordres ». Dans l'immédiat, il convient de réinvestir deux sujets :

1. celui des contrôles d'identité abusifs car discriminatoires et appliqués avec brutalité. Le déploiement des caméras piéton qui présentent une utilité certaine a évacué trop vite la persistance de contrôles au faciès ;
 2. envisager la création d'un Observatoire des discriminations, associant les services statistiques ministériels de la sécurité intérieure et de la justice et comprenant les représentants associatifs.
- Atteindre cet objectif nécessite de changer plusieurs éléments structurels de la police.
 1. Tout d'abord, faire évoluer la chaîne de commandement actuelle qui écarte tout rapport avec la population afin que les forces de sécurité puissent rendre compte de leurs actions au public ;
 2. Insister sur une réelle formation continue et l'accès effectif aux stages théoriques et pratiques pour une remise à niveau tout au long de la carrière. Le suivi de ces formations ne doit plus être remis en cause ou reporté au motif de la désorganisation des services.
 3. Faire évoluer la socialisation professionnelle des policiers qui privilégie les comportements virils et le rapport à la violence.
 4. Placer au même niveau d'importance que les modules actuellement consacrés aux gestes techniques professionnels d'intervention, aux cours de droit pénal et de procédure pénale, les formations intéressant l'éthique policière, les sciences sociales et la manière d'aborder le public, complétées par des intervenants extérieurs reconnus et agréés.
 - Trouver une réponse adaptée à la jeunesse des auteurs des violences urbaines, galvanisés par l'effet de groupe et par les réseaux sociaux. Signe de la fragilité des familles, en particulier monoparentales, cette situation nécessite de mieux accompagner ces dernières. La solution populiste consistant à la pénalisation des mères célibataires défailtantes est injuste et contreproductive socialement. Au-delà de leur jeunesse et de leur motivation, les émeutiers ont impressionné les acteurs de terrain par leur capacité à se mobiliser et à se déplacer, dans

des stratégies quasi militaires. Ce constat conduit à aménager l'action des forces de sécurité pour que la réponse soit proportionnée. En outre, les réseaux sociaux ont amplifié le phénomène, même si les racines des problèmes sont ailleurs. Il convient d'être constructif pour inciter les plateformes à prendre des mesures contre la viralité de la diffusion de la violence sans enfreindre la liberté d'expression.

- Engager la réforme de l'organisation et du fonctionnement des corps d'inspection des forces de l'ordre nationales avec la création d'un organisme public indépendant chargé d'exercer ses missions, en coordination avec les inspections générales (inspection générale de la police nationale, inspection générale de la gendarmerie nationale et inspection générale de l'administration). Le critère d'indépendance du contrôle de l'usage de la violence par la police est essentiel dans un État de droit. Cet organisme public indépendant sera doté d'un pouvoir d'initiative d'enquêtes et sera composé de membres appartenant aux corps respectifs de la police et de la gendarmerie nationales, du Défenseur des droits et de personnalités qualifiées. Seule une réforme de cette ampleur permettra de retrouver la confiance de la population envers la police et l'institution « gardienne des gardiens ».
- Renforcer les moyens d'action de l'Office anti-stupéfiants (OFAST), opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2020 qui a repris les missions de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS). Selon l'OFAST, le trafic de stupéfiants est généralement l'apanage de groupes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il constate dans le même temps l'émergence d'organisations criminelles puissantes et dotées de capacités financières importantes. L'OFAST doit jouer un rôle de premier plan alors que s'établissent les relations entre ces multiples micro-réseaux autonomes et localement circonscrits et ces groupes criminels français spécialisés dans d'autres formes de délinquance (vols à main armée, proxénétisme, etc.) qui réorientent leur activité vers le trafic de stupéfiants plus rémunérateur.
- Veiller à ce que la politique de la ville ne conduise pas à opposer les territoires car l'embrasement des quartiers et les nuits d'émeute survenus à la suite du drame de Nanterre dépassent largement le cadre des quartiers populaires des métropoles et de l'Ile-de-France. La violence s'est étendue dans nombre de quartiers de villes, petites et moyennes, là où le manque d'effectifs de sécurité se fait cruellement sentir et où les moyens sont les moins adaptés. Il importe de mettre l'accent sur le retour d'une vraie police du quotidien qui, au-delà de sa mission première, le maintien de l'ordre, rétablisse un vrai dialogue avec les jeunes de ces quartiers et joue un véritable rôle de médiation en complément

de l'action des secteurs associatifs, culturels et sportifs. Rétablir l'égalité et la sécurité républicaine impose de redynamiser les petites et moyennes villes ainsi que les zones rurales en situation d'abandon.



Violences urbaines : des réponses immédiates s'imposent



Cette collection de livrets est un support de débats et de discussions centré autour des réflexions du groupe autour de thèmes faisant l'actualité.